



SLOVÉNIE : LA FISCALITÉ ET LA COMPTABILITÉ

Dans cette page : [Les taux d'imposition en Slovénie](#) | [Comptabilité et règles comptables en Slovénie](#)

Les taux d'imposition

LES TAXES À LA CONSOMMATION

La nature de la taxe	Taxe sur la valeur ajoutée, ou, en slovène, davek na dodano vrednost (DDV).
Le taux standard	22%
Le taux réduit	<p>La Slovénie applique un taux de TVA réduit de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 5% pour les livres et journaux (y compris les e-books) • 9,5 % sur les denrées alimentaires (hors boissons alcoolisées et services de restauration) ; l'approvisionnement en eau; le transport des passagers; les livres, journaux et périodiques s'ils contiennent au plus 50 % du contenu promotionnel ou du contenu qui comprend au plus 50 % de musique, de films et de jeux, y compris la loterie, ainsi que des spectacles et des événements dans les domaines de la politique, de la culture, de l'art, du sport, de la science et du divertissement; les services d'auteurs et compositeurs; les produits et services agricoles; les produits pharmaceutiques et équipements médicaux; les événements culturels; l'hébergement à l'hôtel; l'utilisation d'installations sportives; les services de pompes funèbres et les services de cimetièr • Les livraisons détaxées comprennent les exportations de biens hors UE et les services connexes ainsi que les livraisons intracommunautaires de biens et de services incorporels fournis à un autre assujetti établi dans l'UE ou à un destinataire en dehors de l'UE • Exonérés : opérations immobilières (hors « constructions neuves ») ; services financiers; opérations d'assurance; paris, jeux d'argent et loteries; émissions de radio et de télévision publiques; éducation; soins de santé et services médicaux; prestations culturelles.
Les autres taxes à la consommation	<p>L'alcool et les boissons alcoolisées, les produits du tabac, les huiles minérales et le gaz naturel, l'électricité, le charbon et le coke sont soumis à des droits d'accise.</p>

Une taxe sur les véhicules à moteur s'applique à tous les véhicules immatriculés pour la première fois en Slovénie. La responsabilité incombe à l'entité qui importe le véhicule, avec des taux en fonction de la gamme de carburant, de la puissance du moteur et des émissions de CO2 allant de 0,5 % à 31 %. De plus, le gouvernement impose une taxe supplémentaire sur les véhicules à moteur dont la cylindrée est supérieure à 2 500 cm3 avec des taux variant en fonction de la cylindrée du moteur.

LES TAXES SUR LES SOCIÉTÉS

Impôt sur les sociétés	19%
Le taux d'imposition pour les sociétés étrangères	<p>Les résidents fiscaux slovènes sont soumis à l'impôt sur les sociétés pour leurs revenus de toutes origines, tandis que les non-résidents ne sont soumis qu'à l'impôt sur les revenus de source slovène.</p> <p>Une société est considérée comme résidente en Slovénie si son siège social ou son lieu de direction effective est situé dans le pays.</p>
La taxation des plus-values	<p>Les gains en capital sont considérés comme un revenu ordinaire et imposés à 19 %. Les gains résultant d'une transaction soumise à la directive européenne sur les fusions sont exonérés.</p> <p>Une fraction égale à 47,5% des plus-values provenant de la cession d'actions est exonérée si les actions représentent une participation d'au moins 8% et sont détenues depuis plus de six mois, et qu'au moins une personne est salariée à temps plein pendant cette période. De même, 50 % d'une perte résultant de la cession d'une telle participation ne serait pas déductible aux fins de l'impôt sur les sociétés.</p>
Les déductions et les crédits d'impôt	<p>Les frais qui surviennent avant l'inscription d'une personne morale au registre du tribunal ne peuvent pas être traités comme déductibles d'impôt, de même que les dépenses qui ne sont pas directement nécessaires à l'exercice d'activités commerciales ou qui ne sont pas engagées en conséquence d'une activité commerciale. En général, les dépenses d'entreprise qui sont</p>

nécessaires pour générer des revenus imposables sont entièrement déductibles d'impôt. Les entreprises peuvent déduire les frais d'intérêts sur les prêts de leurs propriétaires ou d'autres parties associées jusqu'à un maximum du montant calculé en utilisant le taux d'intérêt prescrit publié par le ministère des Finances.

Certaines provisions ne sont déductibles fiscalement qu'à hauteur de 50 % lorsqu'elles sont constituées, les 50 % restants étant traités comme déductibles fiscalement lors de l'utilisation de la provision, car les provisions pour garanties accordées lors de la vente de produits ou de la prestation de services, les réorganisations/licenciements, les pertes anticipées de contrats onéreux, retraites, primes d'ancienneté et indemnités de départ à la retraite. A compter du 1er janvier 2022 et jusqu'au 31 décembre 2026, les provisions pour pensions, pour médailles du travail et pour indemnités de départ à la retraite sont déductibles fiscalement à 100 % lorsqu'elles sont constituées pour chaque exercice fiscal individuel.

Les frais de représentation ne sont déductibles des impôts qu'à 60%, ceux relatifs au conseil de surveillance sont déductibles des impôts à 50%.

L'incitation à la R&D permet une déduction de 100 % du montant investi dans les activités internes de R&D et l'achat de services de R&D. L'incitatif à l'investissement permet une déduction de 40 % du montant investi dans certains équipements et actifs incorporels prescrits, à l'exclusion des investissements dans des biens immobiliers. De plus, une incitation spéciale a été introduite dans le cadre du plan de relance post-COVID-19, qui permet une déduction de 40 % des investissements dans la technologie de l'IA, le cloud computing, les technologies vertes, etc. Cependant, la déduction combinée peut être utilisée jusqu'à un maximum de 63 % de l'assiette réelle de l'impôt.

Les provisions pour créances irrécouvrables ne sont déductibles fiscalement que si le montant n'excède pas le plus faible des montants suivants : (i) la moyenne arithmétique des créances irrécouvrables annulées au cours des trois dernières périodes fiscales, sous certaines conditions précisées dans la législation fiscale, et (ii) 1 % des revenus imposables de la période imposable.

Sous certaines conditions, un abattement fiscalement déductible pour l'assurance retraite complémentaire volontaire peut s'appliquer (jusqu'à 24 % des cotisations obligatoires d'assurance retraite et invalidité des salariés assurés, plafonnées à 2 819,01 EUR/an/salarié).

Les dons de bienfaisance effectués au profit d'association humanitaires, aidant les personnes handicapées, caritatives, scientifiques, éducatives, médicales, sportives, culturelles, écologiques et religieuses à des résidents de Slovénie ou d'États membres de l'UE ou de l'EEE sont déductibles, jusqu'à 0,3 % des revenus imposables, plus un abattement supplémentaire de 0,2% des revenus imposables pour les paiements effectués à des fins culturelles et aux organisations bénévoles qui travaillent dans l'intérêt public pour protéger le public contre les catastrophes naturelles et autres. A partir du 1er janvier 2022, un autre abattement fiscal à des fins sportives de 3,8% sera reconnu pour les paiements ou équivalents aux prestataires du programme sportif de haut niveau pour investir dans ce sport.

Les pertes fiscales peuvent être reportées sur les années suivantes sans limitation (mais seulement jusqu'à un maximum de 63% de la base imposable réelle), tandis que les reports rétroactifs de pertes ne sont pas autorisés.

Les autres taxes sur les sociétés

Les autres taxes comprennent :

- un droit de mutation immobilière de 2% prélevé sur les mutations immobilières et les locations financières de biens immobiliers, sauf si la TVA a été prélevée sur la transaction ;
- une taxe sur les services financiers fournis par les banques et autres institutions financières (le taux de la taxe est de 8,5 % et s'applique à la commission du service financier) ;
- une taxe sur les primes d'assurance prélevée sur celles-ci au taux de 8,5% et payée par les compagnies d'assurances;
- une taxe environnementale prélevée sur les émissions de CO2, l'élimination des déchets, les huiles et fluides lubrifiants, les pneus usagés et les véhicules à moteur d'occasion
- lors de la première immatriculation d'un véhicule à moteur en Slovénie, une taxe spécifique s'applique (les taux peuvent varier).

Actuellement, il n'y a pas de taxe spécifique prélevée sur les biens immobiliers en Slovénie. Toutefois, une redevance d'utilisation des terrains à bâtir est perçue sur les terrains à bâtir vacants et bâtis appartenant à des personnes morales et à des particuliers.

Les cotisations sociales payées par l'employeur s'élèvent à 16,1 % du salaire brut versé aux salariés, réparties comme suit : pension et assurance invalidité : 8,85 % ; assurance maladie : 6,56 % ; assurance chômage : 0,06 % ; accident du travail : 0,53 % ; assurance parentale : 0,10 %.

Les autres ressources utiles

Bureau de l'administration financière

Consultez le site Doing Business, pour obtenir un sommaire des impôts et des cotisations obligatoires.

Comparaison internationale de la fiscalité des entreprises

	Slovénie	Europe de l'est & Asie centrale	Etats-Unis	Allemagne
Nombre de paiements de taxes par an	10,0	13,9	10,6	9,0

	Slovénie	Europe de l'est & Asie centrale	Etats-Unis	Allemagne
Temps requis pour les formalités administratives en heures	233,0	226,2	175,0	218,0
Montant total des taxes en % des profits	31,0	36,5	36,6	48,8

Source : Doing Business, Dernières données disponibles.

LES TAXES SUR LE REVENU DES PERSONNES

Le taux standard

Impôt sur le revenu des personnes physiques	Les taux varient de 16% à 50% selon le niveau de revenu
De 0 à 8 755 euros	16%
De 8 755 EUR à 25 750,00	26%
De 25 750,00 à 51 500,00 EUR	33%
De 51 500,00 EUR à 74 160,00 EUR	39%
Au-dessus de 74 160,00 EUR	50%
Plus-value, intérêts, redevances et revenus locatifs	Taux unique de 25 %

Les déductions et les crédits d'impôt

La déduction fiscale individuelle générale valable pour tout contribuable est assise sur le montant des revenus annuels. L'allocation générale pour les résidents peut aller de 3 500 à 4 500 euros ; celui des résidents handicapés à 100 % est égal à 18 188,61 EUR ; l'allocation personnelle spéciale pour un résident qui poursuit ses études et qui a un statut reconnu d'étudiant est de 3 500 EUR ; l'allocation pour l'assurance retraite complémentaire peut aller jusqu'à 2.903,66 EUR. L'abattement personnel des contribuables de plus de 70 ans est fixé à 1 500 euros pour 2022. Il existe également diverses allocations pour les membres de la famille à charge (variant selon le nombre d'enfants, par exemple 2 510,03 EUR pour le premier enfant, 2 728,72 EUR pour le deuxième, jusqu'à 8 195,86 EUR pour le cinquième enfant, 9 094,90 EUR pour un enfant nécessitant des soins particuliers et la garde, etc.).

Les régimes spéciaux concernant les expatriés

Les résidents slovènes sont imposés sur leur revenu de toutes origines, les non-résidents ne sont imposés que sur le revenu provenant de Slovaquie. Une personne physique est considérée comme résidente fiscale si elle a un lien de résidence officiel avec la Slovaquie, si elle a une résidence habituelle ou un centre d'intérêts personnels et économiques, ou si elle est présente plus de 183 jours dans une année d'imposition en Slovaquie. Il n'existe pas de régime fiscal particulier pour les expatriés. Néanmoins, les non-résidents qui résident dans un État membre de l'UE ou de l'EEE peuvent demander la déduction générale si au moins 90% de leur revenu personnel est imposable en Slovaquie et si leur revenu est exonéré d'impôt dans leur pays de résidence. Cliquez ici pour plus de détails.

LES CONVENTIONS DE NON DOUBLE IMPOSITION

Les pays avec lesquels une convention de non double imposition a été signée

La liste des conventions de double imposition signées par la Slovaquie.

Les retenues à la source

Dividendes : 0 (versé à une société résidente)/15 % (versé à une société non résidente)/25 % (versé à des particuliers) ; Intérêts : 0 (versé à une société résidente)/15 % (versé à une société non résidente)/25 % (versé à des particuliers) ; Redevances : 0 (versées à une société résidente)/15% (versées à une société non-résidente)/25% ou taux progressifs d'imposition des particuliers si revenus d'emploi (versés aux particuliers). Les taux peuvent être inférieurs conformément à une convention fiscale ou à la directive européenne mère-filiale.

Les accords bilatéraux

🇫🇷 La Slovaquie et la France sont liées par une convention de non double imposition en vue d'éviter les doubles impositions en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune. Celle-ci a été signée à Ljubljana le 7 avril 2004 et a été ratifiée le 20 mars 2007. Téléchargez la convention en français.

LES SOURCES D'INFORMATION FISCALE

Les autorités fiscales

Aperçu des mesures fiscales slovènes en réponse à la Covid-19
Bureau de l'administration financière
Ministère des finances

Comptabilité et règles comptables en Slovénie

Les règles comptables

L'année fiscale	L'année fiscale commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre de la même année.
Les normes comptables	Les normes comptables en Slovénie sont définies par la loi (Acte comptable , seulement disponible en slovène) et sont en accord avec les standards internationaux de l'IFRS adoptés par les membres de l'Union Européenne.
Les organismes comptables	La Cour d'Audit Agency for the Public Oversight of Auditing (APOA)
La structure des comptes	<p>Le nouveau système comptable slovène a été réalisé selon les normes comptables internationales et les principes généraux de comptabilité acceptés par l'Union Européenne selon une comptabilité en partie double, sauf pour les petits entrepreneurs.</p> <p>Les rapports annuels des entrepreneurs et les entreprises privées doivent comprendre le bilan et le revenu.</p> <p>Les rapports annuels des petites sociétés par actions qui ne sont pas en bourse doivent inclure le bilan, le revenu et les annexes avec une explication comme stipulé dans la loi.</p> <p>Les rapports annuels des grandes et moyennes entreprises et les petites entreprises cotées en bourse doivent contenir le bilan, le revenu, les rapports de marge, un rapport sur les changements sur les capitaux propres.</p>
Les obligations de publication	Les entreprises doivent publier un rapport financier annuel dans une période de 3 mois après la fin de l'année fiscale et le transmettre à l'agence AJPES. Les rapports d'audit sont obligatoires pour les grandes et moyennes entreprises. Les audits doivent avoir lieu 6 mois après la fin de l'année. Les rapports d'audit accompagnés du rapport de l'auditeur doivent être soumis à l'AJPES dans les 8 mois.
Les organismes professionnels	Association des services comptables , en slovène. Section des comptables
La certification et l'audit	Les standards comptables et d'audit sont mis en place par L'Institut des auditeurs Slovènes (en slovène seulement). Le rapport d'audit d'états financiers doit être préparé et signé par un auditeur certifié. Pour plus d'information consultez l'Auditing Act. Vous pouvez contacter un auditeur externe : Ernst & Young, KPMG, PricewaterhouseCoopers, Deloitte.
Informations comptables	